

BULLETIN AGRICOLE

DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE

JOURNAL DES INFORMATIONS AGRICOLES POUR LES COLONS

LE CHATAIGNIER EN ALGÉRIE

Historique

Le Châtaignier qui existe à l'état spontané en Algérie dans le massif de l'Edough, près de Bône, n'est cependant pas cultivé dans une vaste région du littoral qui convient admirablement à cet arbre précieux.

Avant la conquête, il existait bien quelques Châtaigniers, notamment dans les environs d'Alger, dans les ravins de la Bouzaréa. En Kabylie, on cite un très vieux Châtaignier à Daoud-Aïn, près Fort-National ; et il ne paraît pas que cet arbre soit complètement inconnu des kabyles qui nomment la châtaigne *Qesthela* فسطلة dénomination dérivant évidemment du nom greco-latin *Castanea*. En Khroumirie, on trouve à Aïn-Drahm quelques pieds de Châtaigniers qui y paraissent spontanés. Les Châtaigniers de l'Edough, comme ceux d'Aïn-Drahm, ont bien les caractères des formes sauvages ; le fruit est très petit, à peine comestible ; et on conçoit très bien que les populations, vivant au contact de ces arbres, ne les aient pas multipliés, de même qu'il ne viendrait pas à l'idée de cultiver un Zeboudj, ou Olivier sauvage.

En 1863, le commandant Cousin fit planter quelques Châtaigniers provenant de semis, il existe encore quelques beaux spécimens de ces arbres sur les bords de l'Oued-Djebel, dans le massif du Goufi, au-dessus de Collo.

Vers la même époque, une plantation de Châtaigniers fut faite par M. Laval, au-dessus de Blida, sur un contre-fort du petit Atlas, à une altitude de 1.000 mètres, dans des schistes du Crétacé inférieur. Ces arbres sont aujourd'hui fort beaux et donnent régulièrement de bons fruits qui sont vendus à Blida à un prix bien plus élevé que les châtaignes importées qui sont moins sucrées. Citons encore les Châtaigniers de Tababor.

Il existe enfin quelques Châtaigniers âgés à Birkadem, près Alger, ils sont plantés dans la terre rouge qui recouvre le tuffe calcaire.

En 1882, pendant un séjour à Aïn-el-Hammam, aujourd'hui Michelet, j'engageais M. Renou, alors Administrateur de cette commune qui venait d'être créée, à faire planter des Châtaigniers dans les jardins et dans les terrains dépendant de la Commune mixte. Ces plantations furent exécutées, et depuis bien des années déjà il se fait à Michelet une récolte régulière de châtaignes. Il existe aussi, à Fort-Fational, quelques Châtaigniers datant de cette époque.

En présence des résultats obtenus à Michelet, en 1892, je demandais à M. le Gouverneur général de l'Algérie de faire distribuer au Service des Forêts des Châtaigniers pour créer des pépinières sur les points convenables. Quelques quintaux de châtaignes, provenant de Corse, furent ainsi mis en terre en 1894-95 et 1896.

Voici en quels termes M. Charlemagne, Conservateur des forêts, rendait compte de ces essais en 1896 :

« En raison des avantages que la Colonie pourrait retirer de la culture en grand du Châtaignier qui, outre ses fruits, donne un bois très apprécié, M. le Gouverneur général a prescrit au Service forestier de procéder à un essai de culture de cette essence dans le massif forestier de Goufi, essai préconisé par M. le D^r Trabut, directeur du Service botanique. L'expérience a été faite dans l'inspection de Philippeville, cantonnement de Collo ; elle a été confiée aux soins de M. l'inspecteur-adjoint Lemoine ; elle a pleinement réussi, comme le faisaient prévoir du reste la nature siliceuse du sol et l'existence du Châtaignier à l'état spontané dans les montagnes de l'Edough.

« Une pépinière d'une contenance de 7 ares 50 centiares, créée à la maison forestière de Safsafa, ensemencée au printemps 1894 avec 900 kilos de châtaignes provenant de Corse, a donné 39,050 plants d'une végétation vigoureuse. 8,745 de ces plants ont été mis en terre au 20 mars 1895 par le Service forestier dans les territoires vagues dépendant des forêts de Beni-Toufout, de l'Oued-Guelbi, l'Arb-el-Goufi et Ouichaoux. 1,000 plants ont été distribués à la commune mixte de Collo et 3.000 à la commune mixte d'Attia.

« Il reste en pépinière, les besoins du service prélevés, 13 à 14,000 Châtaigniers de 3 ans qui peuvent être délivrés aux communes et aux particuliers sur demande adressée au Conservateur des Forêts de Constantine.

« M. le Gouverneur général, informé des excellents résultats de l'expérience qu'il a provoquée, désire que le Service forestier étudie dans les diverses inspections du nord de la province l'établissement de semis sur le plus grand nombre de points possible pour la prochaine campagne agricole (1896).

« A bref délai, de nombreuses pépinières de Châtaigniers seront créées sur le littoral et pourront fournir toutes les ressources en plants nécessaires pour donner un grand essor à la culture de cette précieuse essence.

« Des essais de greffage seront exécutés aussitôt que possible par le Service forestier ».

Cette tentative faite par le Service forestier de Constantine constitue l'effort le plus important fait en Algérie pour la propagation du Châtaignier.

Au-dessus de Tlemcen, dans la forêt d'Hafir, le Service forestier d'Oran fit aussi, à la même époque, quelques semis ; et, en 1891, me trouvant à Tlemcen en octobre, M. l'Inspecteur des forêts me présentait les premières châtaignes obtenues sept années après le semis.

Les plants préparés par le Service forestier n'ont pas été demandés par les colons qui généralement ne possèdent pas les terrains qui conviennent au Châtaignier et peu de plantations ont été faites.

A El Milia, M. l'administrateur Ménétret a planté environ 300 Châtaigniers provenant des pépinières forestières, il a distribué 3,000 plants aux indigènes de la commune qui commencent à s'intéresser au Châtaignier.

Voici une délibération de la Commission municipale qui donne une idée assez juste de l'état de la question sur ce point du territoire qui convient au Châtaignier :

ENCOURAGEMENTS
DE LA CULTURE
DU CHATAIGNIER

COMMISSION MUNICIPALE

Séance extraordinaire de Janvier 1903

—
VOTE
d'un crédit
de Cinquante francs

—
Séance du 28 janvier

Le président expose à la Commission municipale qu'il a continué cette année, les efforts déjà faits depuis cinq ou six ans pour introduire chez les indigènes la culture du châtaignier.

On peut évaluer à trois mille au minimum, les plants de châtaignier qui dans ces dernières années ont été distribués gratuitement aux indigènes ou plantés dans quelques communaux de douars où cette culture semble appelée à réussir. Malheureusement les résultats n'ont répondu que faiblement à notre attente. On s'est heurté à l'apathie, à l'insouciance et souvent même au mauvais vouloir des indigènes. Il est pénible de constater que 90 pour 100 au moins de ces arbres ont péri faute de soins, brisés par les enfants ou abrutis par les bestiaux.

Il ne faut cependant pas se décourager. On sait combien toute évolution vers un progrès quelconque est lente chez l'indigène. Il en sera du Châtaignier comme il en a été de la Pomme de terre et, dans un autre ordre de choses, de la Charrue française que nous sommes arrivés bien laborieusement à introduire dans ce pays.

Cette année une circonstance est venue encourager un peu nos efforts demeurés à peu près stériles jusqu'ici; un indigène des Oulad Boufâa qui avait entouré de quelques soins un châtaignier que nous lui avons donné il y a six ans, a récolté sur cet arbre un petit panier de châtaignes, il les a mangées, en a fait goûter à quelques voisins et tous ont trouvé ce fruit excellent. Plusieurs indigènes sont venus spontanément nous demander des plants.

Voici dans quelles conditions nous avons fait notre distribution de châtaigniers cette année. Nous avons déclaré qu'en présence du manque de soins dont les arbres donnés les années précédentes avaient été l'objet nous devrions restreindre nos libéralités à un ou deux plants par famille. Ces châtaigniers ont donc été donnés sous la réserve que chaque famille en planterait un, deux quand elle le pourrait, à proximité de son habitation, l'arroserait pendant les deux premières années et l'entourerait d'épines pour le préserver des animaux.

Six cents arbres ont été répartis sous ces conditions entre six douars.

Les bénéficiaires de ces dons ont été prévenus que l'Administrateur et ses adjoints, au cours de leur tournées, s'assureraient de l'état des plantations et que toute nouvelle faveur serait refusée à ceux qui n'entretiendraient pas convenablement les arbres.

Nous verrons les résultats l'année prochaine. Toutefois ajoute l'Administrateur j'estime qu'il serait d'un excellent effet d'accorder un léger témoignage de satisfaction aux propriétaires de châtaigniers les mieux soignés, par exemple une prime de cinq francs. Un crédit de 50 francs permettrait d'encourager ainsi dix planteurs, un par douar. Ce petit sacrifice ne sera peut-être pas perdu.

La Commission municipale adopte cette proposition et elle sollicite de M. le Préfet l'autorisation d'inscrire à son prochain budget supplémentaire un crédit de 50 francs à donner en 10 primes de 5 francs; elle regrette de ne pouvoir étendre davantage les primes à la culture du châtaignier.

Elle espère fermement que ces petites récompenses stimuleront les ré-

calcitrants, et qu'on arrivera ainsi à améliorer la situation des indigènes malgré eux, en l'attachant, à force de patience, à la culture de cet arbre précieux.

Vu et approuvé,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire général.
Signé: MOREAU.

L'Administrateur,
CH. MÉNÉRET.

La culture du Châtaignier en Algérie est encore à l'état de projet comme on peut le voir ; mais il existe cependant des données qui permettent de prévoir une grande extension de cet arbre, si bien adapté aux terrains siliceux et frais du littoral constantinois.

Climat et Sol

Le Châtaignier est une essence méditerranéenne ; il s'étend assez au nord, mais il y mûrit difficilement ses fruits. C'est en Asie Mineure, dans le sud de l'Italie, de la France, en Espagne, dans les îles de la Méditerranée et même à Madère qu'il atteint le plus de qualité. Les meilleurs marrons sont originaires de Sardes en Lydie.

Le Châtaignier aime la chaleur, redoute la sécheresse, mais il ne peut supporter la chaux. Tous les terrains calcaires sont impropres à la culture du Châtaignier. Tous les terrains non calcaires lui conviennent. On voit le Châtaignier prospérer dans les grés, dans les schistes, dans les terres argileuses, comme la terre rouge si répandue sur le littoral. Mais c'est dans les Gneiss qu'il vient le mieux, ces terrains primitifs occupent avec les grés une très grande superficie dans le nord du département de Constantine. Ces terrains siliceux se trouvent dans une zone qui est favorisée dans la répartition des pluies ; il y tombe, de septembre à mai, un mètre d'eau, ce qui assure une végétation puissante à la flore forestière de cette contrée.

Les stations qui conviennent le mieux au Châtaignier sont occupées généralement par des chênes, et notamment par les chênes *Zen* et *A farès* qui ont un feuillage ayant beaucoup d'analogie avec celui du Châtaignier.

Pour faire une plantation importante, il conviendrait même de défricher quelques lambeaux des immenses peuplements de chênes, on substituerait facilement le Châtaignier au *Zen* au grand profit de tous. Le bois de *Zen* n'ayant qu'une faible valeur.

Le Châtaignier peut vivre aussi bien à une faible altitude qu'à 1.000 ou 2.000 mètres et même plus. Quand il est planté dans des

terrains manquant de fraîcheur, comme dans les schistes du crétaé au-dessus du Blida, il réclame un peu d'eau d'irrigation en été. Les versants nord plus frais, les vallons et ravins lui conviennent mieux que les crêtes et les versants sud.

Dans le nord Afrique, sa région commence en Khroumirie pour se continuer dans les massifs montagneux du littoral jusqu'à Yakourem et la base du Djurdjura, sur une ligne de plus de 600 kilomètres.

Quelques ilots de grés ou de gneiss, dans les régions de Médéa, de Téniet-el-Haad, de Dahra, de Tlemcen, dans l'Aurès, conviennent aussi au Châtaignier.

D^r TRABUT.

(A suivre)

BULLETIN AGRICOLE

DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE

JOURNAL DES INFORMATIONS AGRICOLES POUR LES COLONS

LE CHÂTAIGNIER EN ALGÉRIE

(Suite)

Variétés. — Le genre Châtaignier présente trois espèces très voisines : les *Castanea sativa*, *C. japonica*, *C. americana*.

Le Châtaignier d'Europe et le Châtaignier du Japon ont, tous les deux, produit de nombreuses races domestiques locales. Le Châtaignier américain est très long à mettre à fruits, il donne des châtaignes petites, mais très douces, il prend un grand développement.

Les variétés intéressantes à propager en Algérie ne pourront être déterminées que par l'expérience. Actuellement dans les semis, provenant de châtaignes de Corse, il existe déjà quelques individus donnant de bons fruits qui devront être conservés et même propagés par la greffe.

Les Châtaigniers de la Glacière Laval, au-dessus de Blida, donnent des fruits d'une couleur claire, très sucrés et qui sont généralement vendus plus cher que les marrons importés. Le Service Botanique a introduit les principales variétés qui peuvent être utilement propagées :

Grosse noire précoce. — *Dorée de Lyon.* — *De Luc.* — *Combale.* — *Del Serino.* — *Nouzillard.* — *Avant-Châtaigne.* Précoce.

Paragon. Variété originaire d'Amérique, très productive, fruit gros.

Numbo. Originaire de Pensylvanie, arbre dense, fruit gros et précoce.

Du Japon. Arbre moyen, feuilles plus petites, très fertile, fructifie dès la 2^e année de plantation.

Tamba ou *Mammouth.* Introduit du Japon, variété très remarquable par les dimensions énormes du fruit. Le *Tamba* donne très rapidement ses fruits et il sera intéressant d'en faire des semis en vue d'obtenir des races locales.

Il faudra par la suite compléter cette collection par les races améliorées d'Asie mineure, d'Espagne, de Corse.

Les semis ont, dans toutes les régions où le Châtaignier est cultivé, produit de très nombreuses races locales, il est probable que le même fait se produira en Algérie.

Les Châtaigniers provenant de semis et qui donnent des fruits ayant quelque qualité devraient être conservés, pour qu'il soit possible d'en propager la race par la greffe. Les races locales qui ont leur origine dans les semis sont parfois mieux adaptées que les races introduites, façonnées sous un autre climat.

Dans les centres où il sera créé des pépinières de Châtaigniers, il sera utile de réunir, sur un même point, les meilleures variétés introduites pour les étudier comparativement. Les fruits produits par ces arbres devront aussi être semés en vue d'obtenir des races métissées. Une pépinière de ce genre est en voie de création à El-Milia.

Culture. — Le Châtaignier est multiplié par le semis. les fruits destinés au semis devront être stratifiés dès que la récolte en sera faite. A la fin de l'hiver les châtaignes commenceront à germer, il faudra alors les disposer à 20 centimètres les unes des autres, la pointe en bas, en lignes distantes de 25 centimètres, dans des planches que l'on devra arroser pendant l'été.

On a quelquefois à redouter les rongeurs qui dévorent les châtaignes mises en terre. C'est pour ce motif qu'il est préférable de ne les planter qu'au moment où la germination est déjà commencée.

On recommande, pour éloigner les animaux des châtaignes sémées, de faire tremper ces graines pendant douze heures dans une décoction de noix vomique en poudre ou de quassia ou dans de l'eau à laquelle on aura ajouté de la fiente de chien.

Les plants de semis sont laissés deux ans en place, il est nécessaire de sarcler les planches et d'arroser pendant l'été. Les jeunes plants de deux ans, arrachés pendant l'hiver avec toutes leurs racines, seront repiquées en pépinières, à 60 centimètres, dans des lignes distantes de 75 centimètres à 1 mètre. Après un an, receper au printemps, ébourgeonner pour obtenir une pousse vigoureuse. Pendant les années suivantes on forme la tige, à 5 ans et même souvent à 4 ans les Châtaigniers commencent à être en état d'être mis en place ou greffés.

Greffe.— Le Châtaignier se greffe bien en fente au printemps, on peut aussi écussonner en été sur les pousses vigoureuses obtenues en tronçonnant la tige à 2 m. 50 au printemps.

On peut greffer en pépinière ou mieux encore l'année qui suit la mise en place.

Le Châtaignier peut se greffer sur le Chêne-Zen, j'ai vu à Antibes, à la villa Thuret, un Châtaignier de belle venue, qui avait été greffé sur un Chêne-Zen d'Algérie par M. Naudin.

A titre de curiosité, on pourrait greffer quelques sujets vigoureux de Zen ou d'Afarès (*Q. castaneefolia* var).

Plantation.— Le Châtaignier se contente des sols pauvres, mais il redoute le voisinage des autres essences, il n'aime pas à être dominé, il ne supporte pas les broussailles à ses pieds. On plante généralement de 100 à 120 Châtaigniers à l'hectare, ces arbres prenant de grandes dimensions avec le temps; mais on peut faire des plantations beaucoup plus serrées si on vise le bois et non le fruit.

Pour la création des taillis, on plantera 3,000 plants à l'hectare, on utilisera des plants ayant trois ans de pépinières, l'année suivante on recepe pour obtenir des brins droits et vigoureux; six ou sept ans après on procède à un nettoyage et à l'émondage, à dix ou quinze ans on peut exploiter les brins pour cercles ou perches.

Pour obtenir du merrain, il faut attendre jusqu'à trente ans et même quarante.

Dans certaines contrées où l'on constitue des taillis de Châtaigniers il arrive souvent que l'on plante des pommes de terre pour utiliser le labour de la première année. En Algérie, dans les stations où l'on peut faire le Châtaignier, cette culture n'aurait aucune chance de réussite et, c'est tout au plus si sur quelque partie d'un bon défrichement, il serait possible de faire une récolte de tabac, en prenant soin de brûler beaucoup de broussailles sur ce lot pour y accumuler une fumure potassique.

Dans beaucoup de cas le Châtaignier, surtout pendant les premières années, se trouvera bien de quelques irrigations ou arrosages. En montagne il est parfois possible de détourner un petit cours d'eau et de le distribuer sur les plateaux qui ont reçu les jeunes arbres.

Ennemis et maladies. — Les fruits sont souvent attaqués par des larves qui les dévorent : ce sont les Pyrales du Châtaignier et le Balanin ou Charançon. Mais le Châtaignier est surtout, depuis une trentaine d'année, atteint par une maladie cryptogamique grave, la maladie de l'encre, qui a récemment été attribué au *Mycelophagus Castaneæ*, parasite des Mycorhizes du Châtaignier ; cette maladie paraît s'étendre de proche en proche, c'est pour cela que les paysans des Cévennes l'appellent le Phylloxéra du Châtaignier.

Les arbres jeunes et vigoureux sont contaminés comme les autres et plus de 10.000 hectares de Châtaigneraie ont été détruits pendant ces dernières années. L'existence de cette maladie parasitaire des racines doit rendre très sobre d'introduction de Châtaigniers venant des pépinières de France.

Il ne faut pas confondre avec cette maladie grave, l'état de décrépitude de certains arbres déjà abatus précédemment et qui reposent sur de très vieilles souches cariées.

Il faut aussi prévoir une maladie due à un parasite de feuilles (*Phyllosticta maculiformis*) qui y détermine de petites taches brunes et provoque une chute prématurée ; cette maladie a été observée en Italie, en Corse et en France. L'avortement des fruits paraît être la conséquence de la chute prématurée des feuilles.

D^r TRABUT.
